



Rapport de présentation

**COMPTE ADMINISTRATIF
2012**

SOMMAIRE

- I) Les produits de fonctionnement
 - A) Le produit des contributions directes
 - B) Les dotations communautaires
 - C) Les produits des services
- II) Les dépenses de fonctionnement
 - A) Le fonctionnement courant
 - B) Les dépenses exceptionnelles
- III) La poursuite de désendettement
- IV) capacité d'autofinancement et dépenses d'investissement

Budgets annexes

INTRODUCTION

Le compte administratif est voté chaque année et constate l'exécution des recettes et des dépenses de l'année précédente. C'est un outil important d'évaluation de la situation réelle des finances.

Comme les années précédentes, le compte administratif 2012 permet de noter :

- une poursuite du désendettement,
- le maintien d'un investissement important.

Le redressement des finances municipales a poursuivi sa trajectoire en 2012 avec une épargne nette positive et un désendettement confirmé. En 2012, l'encours de la dette a diminué de 2 M€.

Les efforts pour maîtriser les dépenses de fonctionnement ont été maintenus. Mais celles-ci sont marquées par une forte hausse des dépenses énergétiques (10%), la hausse du prix des denrées alimentaires et l'impact de la gestion du quartier Ferrié.

Les dépenses d'investissement se sont élevées, en 2012, à 7,33 M€ et ont notamment concerné la rénovation de la maison de quartier des Fourches, la restauration de l'aile sud du Château Neuf, la rénovation d'espaces publics aux Pommeraies, la rénovation du foyer culturel...

SYNTHÈSE

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Produits fonctionnement courant	61 742	62 474	68 067	68 349	69 589	71 146
- Charges fonctionnement courant	54 372	56 972	55 651	56 299	57 229	59 127
= Excédent brut courant	7 370	5 501	12 415	12 050	12 360	12 019
+ Produits exceptionnels	205	87	428	67	374	130
- Dépenses exceptionnelles	190	266	1 256	654	743	637
= Épargne de gestion	7 385	5 322	11 587	11 463	11 991	11 512
- Intérêts de la dette	3 648	4 152	3 513	3 542	3 483	3 293
= Épargne brute	3 737	1 171	8 074	7 921	8 508	8 219
- Remboursement de capital	5 008	5 133	5 601	5 924	6 454	6 440
= Épargne nette	-1 271	-3 962	2 473	1 997	2 054	1 779
- Surcoût Swap	0	0	0	0	1 874	2 141
+ RPI hors cessions	1 331	1 173	1 995	1 137	1 408	1 770
= CAF hors cessions	60	-2 790	4 468	3 134	1 587	1 408
+ Cessions	1 177	411	613	2 063	420	489
= Capacité d'autofinancement	1 236	-2 378	5 081	5 197	2 007	1 897

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Capacité d'autofinancement	1 236	-2 378	5 081	5 197	2 007	1 897
+ Subventions	3 507	1 509	964	803	2 815	3 080
+ Emprunt	5 000	8 336	9 200	1 781	5 492	4 519
= Financement des invest.	9 743	7 466	15 246	7 781	10 313	9 496
- Dépenses d'investissement	11 231	7 484	10 392	8 999	10 914	7 337
= Variation excédent de clôture	-1 488	-18	4 853	-1 218	-600	2 159

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Excédent global de clôture n-1	2 720	1 232	1 214	6 068	4 849	4 249
+ Variation excédent de clôture	-1 488	-18	4 853	-1 218	-600	2 159
= Excédent global de clôture n	1 232	1 214	6 068	4 849	4 249	6 408
- reports en dépense						4 649
+ reports en recette						2 935
= Excédent global de clôture net						4 694

Par rapport à 2011, l'épargne nette qui ressort du compte administratif 2012 est en léger recul mais demeure aux alentours des 2 M€ en se fixant à 1,78 M€.

Malgré plusieurs facteurs défavorables, la baisse des intérêts de la dette résultant du désendettement engagé par la ville ces deux dernières années et le dynamisme des produits des services ont contribué à la préservation des équilibres financiers de la ville.

- Une faible progression du produit de la taxe foncière :

La base imposable de taxe d'habitation a connu la progression la plus favorable des six dernières années, +1,6%¹ pour une moyenne annuelle de 1%, notamment en raison d'une diminution du nombre de personnes à charge réduisant d'autant les abattements et d'une baisse significative des bases exonérées (-4%).

A l'inverse, la base imposable de taxe foncière a connu une faible progression, +0,8% pour une moyenne annuelle de 1,3%, ceci se retrouvant principalement au niveau des locaux d'habitation dont la progression s'est limitée à 0,3% alors que celle des locaux industriels s'est maintenue à 2,3%.

- La gestion du quartier Ferrié :

La ville a pris en charge la gestion de l'ancien site du 42^{ème} de régiment de transmission en juillet 2011. En 2012, la ville a donc supporté les charges induites sur une année entière par cet espace de 53 hectares : gardiennage, combustibles, éclairage public, assurances, entretien... Malgré les économies générées sur le gardiennage à la suite du déménagement de la police municipale sur le site, les dépenses pouvant être directement identifiées comme relatives au quartier Ferrié (gardiennage, combustibles, maintenance) ont augmenté de près de 150 000 €.

¹ En l'absence de précision, les progressions de bases fiscales sont indiquées hors actualisation

– **La hausse des énergies :**

Les dépenses en matière d'énergie (électricité, gaz, combustibles, carburant, chauffage urbain, eau) ont progressé de l'ordre de 10% qui s'explique notamment par une hausse du prix des matières premières. Ainsi, on a pu observer une augmentation de plus de 3% de l'électricité entre janvier et novembre 2012 et une hausse moyenne de 14% du prix des carburants entre 2011 et 2012.

Par ailleurs, l'eau consommée par les services municipaux facturée en 2012 correspond à une consommation supérieure à 12 mois, l'ensemble des secteurs n'ayant pas été facturé en 2011. Cependant, une partie de la hausse du carburant résulte d'une augmentation de la consommation de Laval Agglomération et du CCAS (41 000 litres supplémentaires) dont les quantités consommées leur sont alors refacturées.

– **La hausse des dépenses d'alimentation :**

En 2012, les dépenses d'alimentation de la cuisine centrale ont augmenté en raison, d'une part, d'une hausse du prix des matières premières induisant une augmentation de 10% du coût moyen d'un repas pour la restauration scolaire, d'autre part d'une hausse de 5% des repas livrés aux restaurants scolaires et centres de loisirs.

– **L'augmentation des dépenses de personnel :**

En 2012, la ville a du faire face à des charges supplémentaires concernant les dépenses de personnel.

Ainsi, les validations de points de caisse de retraite pour les agents anciennement non titulaires et qui ont intégré la fonction publique territoriale ont engendré une dépense de l'ordre de 270 000€, soit 160 000€ de plus qu'en 2011.

Par ailleurs, pour réaliser les travaux de fouilles aux abords du Château Neuf, la ville a recruté des archéologues qui ont représenté un coût de l'ordre de 150 000€ en 2012.

Le changement du régime indemnitaire s'est achevé en 2012, générant un surcoût de l'ordre de 155 000€ par rapport à 2011 auquel il convient d'ajouter la réforme de la catégorie B pour 75 000€.

En avril 2011, la ville a instauré un tarif progressif pour les agents municipaux souhaitant se restaurer au FJT. Le surcoût sur une année complète a alors été de 80 000€.

Le point d'indice n'a pas été revalorisé mais les hausses du SMIC ont engendré une progression des indices qui ont représenté un coût supplémentaire de l'ordre de 280 000€.

Par ailleurs, certaines nouvelles dépenses ont également généré des recettes à savoir la médecine du travail pour laquelle la ville perçoit une recette du SPAT et le recrutement de quatre jardiniers aux Gandonnières en cours d'année 2012 qui représente un coût de 50 000€ facturé à Laval Agglomération.

I) LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Les produits de fonctionnement, qui s'élèvent en 2012 à 71,14 M€, se composent principalement du produit des contributions directes (42%), des dotations versées par Laval Agglomération (16%), des concours financiers de l'État (22%) et des produits des services (9%).

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Contributions directes	20 388	20 983	27 302	27 877	28 874	29 663
Dotations communautaires	11 313	11 520	11 633	11 600	11 517	11 517
FPIC	0	0	0	0	0	113
Concours financiers de l'État	16 508	16 606	16 084	15 891	15 743	15 562
Produits des services*	6 411	6 285	6 433	6 268	6 372	6 742
Autres produits courants*	6 547	6 583	6 385	6 628	7 084	7 541
Produits fonctionnement courant*	61 166	61 977	67 837	68 264	69 589	71 138
Théâtre	469	254	230	85	0	8
Parkings	107	242	0	0	0	0
Produits fonctionnement courant	61 742	62 474	68 067	68 349	69 589	71 146

* hors théâtre et parkings

Ces produits ont progressé en 2012 de 2,2%, hausse légèrement inférieure à la moyenne de ces six dernières années, 2,9%.

	Moyenne					
	07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Contributions directes	7,8%	2,9%	30,1%	2,1%	3,6%	2,7%
Dotations communautaires	0,4%	1,8%	1,0%	-0,3%	-0,7%	0,0%
Concours financiers de l'État	-1,2%	0,6%	-3,1%	-1,2%	-0,9%	-1,2%
Produits des services*	1,0%	-2,0%	2,4%	-2,6%	1,7%	5,8%
Autres produits courants	2,9%	0,5%	-3,0%	3,8%	6,9%	6,5%
Produits fonctionnement courant*	3,1%	1,3%	9,5%	0,6%	1,9%	2,2%
Produits fonctionnement courant	2,9%	1,2%	9,0%	0,4%	1,8%	2,2%

A) Le produit des contributions directes

Il se compose du produit de taxe d'habitation, des taxes foncières et du produit des rôles supplémentaires. En 2012, ce produit s'élève à 29,66 M€, la taxe d'habitation en représentant 44% et la taxe foncière sur les propriétés bâties 55%. Ce produit a progressé de 2,7% par rapport à 2011.

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Produit TH	9 089	9 260	11 991	12 214	12 630	13 060
+ Produit FB	11 150	11 483	14 995	15 376	15 945	16 360
+ Produit FNB	85	82	97	110	109	110
+ Rôles supplémentaires	64	158	219	177	190	134
= Contributions directes	20 388	20 983	27 302	27 877	28 874	29 663

	Moyenne					
	07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Produit TH	7,5%	1,9%	29,5%	1,9%	3,4%	3,4%
Produit FB	8,0%	3,0%	30,6%	2,5%	3,7%	2,6%
Produit FNB	5,3%	-2,6%	18,1%	12,6%	-0,4%	0,5%
Contributions directes	7,8%	2,9%	30,1%	2,1%	3,6%	2,7%

1) Les bases de taxe d'habitation

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'évolution des bases imposées de taxe d'habitation :

- la construction de nouveaux logements ;
- l'actualisation des valeurs locatives décidée chaque année par le Parlement ;
- l'évolution du nombre de personnes à charge qui donne lieu à des abattements ;
- l'évolution de la vacance des logements ;
- l'évolution des contribuables exonérés.

Évolution physique² des bases de taxe d'habitation

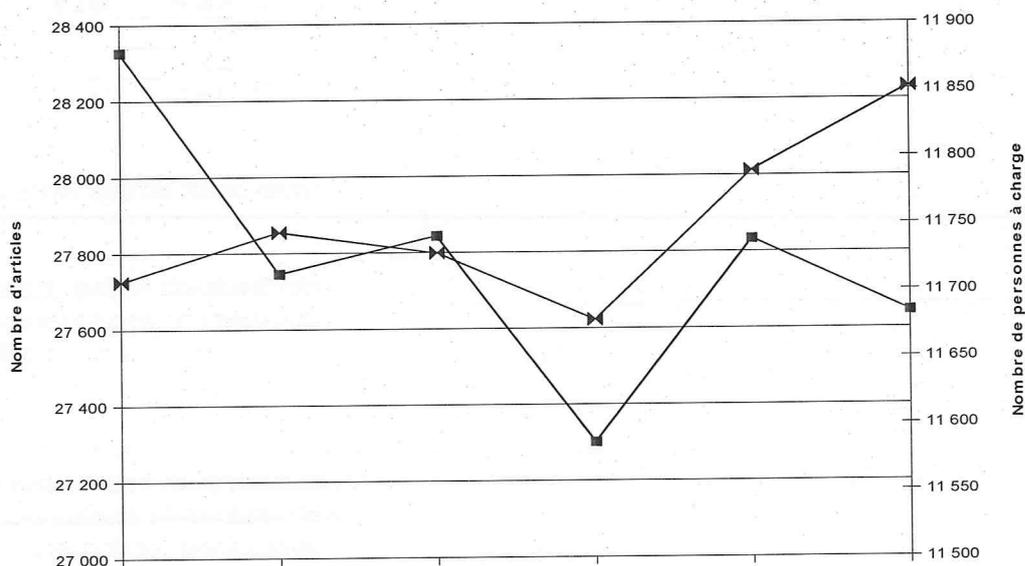
	Moyenne	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
	07-12					
Bases brutes	0,9%	0,9%	0,7%	0,4%	1,4%	1,0%
Abattements	0,7%	0,0%	0,9%	0,0%	2,0%	0,6%
Bases brutes abattues	0,9%	1,1%	0,7%	0,5%	1,3%	1,1%
Bases nettes exonérées	-0,1%	-0,5%	4,9%	-0,9%	0,3%	-4,0%
Bases nettes	1,0%	1,3%	0,3%	0,7%	1,4%	1,6%
Actualisation des bases		1,016	1,025	1,012	1,020	1,018

Hors actualisation, les bases brutes de taxe d'habitation ont progressé de 1,0%, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne des cinq dernières années. Ce dynamisme s'explique par une hausse du nombre d'articles (+ 220) confirmant la tendance de hausse significative observée en 2011.

Évolution du nombre d'articles

	Moyenne	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
	07-12					
Appartements	4	-1	-173	-144	227	110
Maisons	97	113	122	69	97	82
Autres	1	18	-5	-102	66	28
Total	101	130	-56	-177	390	220

Les abattements ont progressé à un rythme moins élevé que les bases brutes ceci résultant notamment d'une diminution du nombre de personnes à charges. Ceci tend à une plus forte progression des bases imposées que les bases brutes, phénomène accentué par une diminution des bases exonérées.



2) Les bases de taxe foncière sur les propriétés bâties

A l'instar de la taxe d'habitation, plusieurs facteurs peuvent expliquer l'évolution des bases imposées de taxe foncière sur les propriétés bâties :

- la construction de nouveaux logements ou entreprises ;
- l'actualisation des valeurs locatives décidée chaque année par le parlement ;
- les fins d'exonérations temporaires ;
- l'évolution des contribuables exonérés.

² L'évolution physique des bases correspond à l'évolution hors actualisation

	Moyenne 07-12	2008	2009	2010	2011	2012
Bases nettes n-1		48 796	50 253	52 083	53 407	55 384
+ Actualisation	940	781	1 256	625	1 068	969
+ Bases exo. revenant à imposition	156	262	160	208	93	57
- Variation exo. pers. modestes	21	-33	60	113	-33	-2
+ Évolution physique	531	381	474	605	783	412
= Bases nettes n		50 253	52 083	53 407	55 384	56 825

En 2012, ces différents facteurs ont contribué à la progression des bases imposables.

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Locaux habitation	37 206	38 317	39 846	40 758	42 021	42 898
Ets industriels et commerciaux	14 662	14 897	15 334	15 900	16 669	17 353
Bases brutes	51 868	53 213	55 181	56 658	58 690	60 251

Les locaux d'habitation représentent 71% des bases brutes³ de taxes foncières, les établissements industriels et commerciaux en représentant 29%.

A l'instar des deux années précédentes, les établissements industriels et commerciaux ont été le facteur le plus dynamique et ont conduit à une progression des bases brutes de + 0,9%. A noter que la progression des bases brutes de locaux d'habitation a été faible par rapport aux années antérieures.

Évolution physique des bases de taxe foncière

	Moyenne 07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Locaux habitation	1,1%	1,4%	1,5%	1,1%	1,1%	0,3%
Éts industriels et commerciaux	1,6%	0,0%	0,4%	2,5%	2,8%	2,3%
Bases brutes	1,2%	1,0%	1,2%	1,5%	1,6%	0,9%
Bases nettes	1,3%	1,4%	1,1%	1,3%	1,7%	0,8%

Actualisation des bases	1,016	1,025	1,012	1,020	1,018
-------------------------	-------	-------	-------	-------	-------

B) Les dotations communautaires

Depuis 1994, Laval Agglomération perçoit la taxe professionnelle en lieu et place de la commune. En contrepartie, l'agglomération reverse à la ville deux dotations :

- l'attribution de compensation qui correspond au produit de taxe professionnelle que percevait la commune avant 1994, réduit du montant des charges transférées de la ville à l'agglomération ;
- la dotation de solidarité qui correspond à une partie de la croissance de la taxe professionnelle que l'agglomération redistribue aux communes.

en milliers d'euro	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Attribution compensation	7 158	7 158	7 158	7 158	7 118	7 118
Dotation solidarité communautaire	4 126	4 155	4 362	4 475	4 481	4 398

En 2012, la dotation de solidarité communautaire s'est maintenue au même niveau que 2011.

	Moyenne 07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Dotation solidarité communautaire	1,1%	5,0%	2,6%	0,2%	-1,9%	0,0%

³ Les bases brutes correspondent au total des bases de foncier bâti, c'est à dire qu'elles comprennent les bases qui sont exonérées.

C) Les concours financiers de l'État

Les concours financiers de l'État, qui s'élèvent en 2012 à 15,56 M€, se composent de la dotation globale de fonctionnement (88 %) et des compensations fiscales (12 %).

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Compensations fiscales	2 503	2 324	1 999	2 052	2 036	1 912
+ Dotation globale de fonctionnement	14 006	14 283	14 085	13 839	13 707	13 650
= Concours financiers de l'Etat	16 508	16 606	16 084	15 891	15 743	15 562

	Moyenn e 07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Compensations fiscales	-5,2%	-7,1%	-14,0%	2,7%	-0,8%	-6,1%
Dotation globale de fonctionnement	-0,5%	2,0%	-1,4%	-1,7%	-1,0%	-0,4%
Concours financiers de l'Etat	-1,2%	0,6%	-3,1%	-1,2%	-0,9%	-1,2%

1) Les compensations fiscales

Les compensations fiscales se composent des compensations de taxe d'habitation (58%), de taxes foncières (18%) et de taxe professionnelle (24%).

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Compensation taxe d'habitation	981,722	991	1 002	1 078	1 080	1 106
+ Compensation taxes foncières	403,563	408	342	379	404	345
+ Compensation taxe professionnelle	1 117,503	925	655	596	551	461
= Total compensations fiscales	2 503	2 324	1 999	2 052	2 036	1 912

En 2012, malgré une hausse de 2% des compensations de taxe d'habitation, les compensations fiscales ont diminué de 6% en raison de la baisse de l'ordre de 15% des compensations de taxes foncières et taxe professionnelle.

	Moyenne 07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Compensation taxe d'habitation	2,4%	1,0%	1,1%	7,6%	0,3%	2,3%
Compensation taxes foncières	-3,1%	1,2%	-16,2%	10,7%	6,7%	-14,6%
Compensation taxe professionnelle	-16,2%	-17,3%	-29,2%	-9,1%	-7,4%	-16,4%
Total compensations fiscales	-5,2%	-7,1%	-14,0%	2,7%	-0,8%	-6,1%

> Compensation de taxe d'habitation et de taxes foncières

La loi de finances pour 1992 a transformé les dégrèvements obligatoires antérieurs de taxe d'habitation et de taxe foncière sur les propriétés bâties en exonérations.

En contrepartie, l'État verse à la collectivité des compensations égales aux bases exonérées de l'année précédente auxquelles sont appliqués les taux de la taxe correspondante de 1991. Ces compensations vont donc évoluer au rythme des bases nettes exonérées avec une année de retard (cf supra).

Toutefois, l'intégration des compensations de taxes foncières dans les variables du pacte de stabilité en 2009 conduit à une diminution de la compensation initialement calculée.

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bases nettes exonérées TH n-1	5 241	5 291	5 349	5 754	5 769	5 903
x taux TH 1991	18,73%	18,73%	18,73%	18,73%	18,73%	18,73%
= compensation TH n	982	991	1 002	1 078	1 080	1 106

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bases nettes exonérées FB n-1	874	885	851	912	1 025	992
x taux FB 1991	23,22%	23,22%	23,22%	23,22%	23,22%	23,22%
= Compensation FB initiale	203	205	198	212	238	230
x Indexation "contrat"	1,0000	1,0000	0,8385	0,7840	0,7259	0,6068
= compensation FB n	203	205	166	166	173	140

La loi de finances pour 2001 a introduit un abattement de 30% pour les logements ayant bénéficié d'une exonération à 10 ou 15 ans situés dans les ZUS. En contrepartie, l'État verse une compensation égale au produit des bases bénéficiant de l'abattement l'année en cours par le taux d'imposition de foncier bâti de l'année précédente. Cette compensation fait également l'objet d'une réduction à compter de 2009, dans le cadre du pacte de stabilité.

La loi de finances pour 2010 a introduit une exonération de taxe foncière pour les logements bénéficiant d'aides (PLAI, PLUS). En contrepartie, l'État verse une compensation égale au produit des bases bénéficiant de l'abattement l'année antérieure par le taux d'imposition de foncier bâti de l'année précédente. Cette compensation fait également l'objet d'une réduction dans le cadre du pacte de stabilité.

La loi de finances pour 2004 a assimilé, au titre des années 2005 à 2009, les activités équestres à des exploitations agricoles, ce qui a pour effet de les rendre éligibles aux exonérations de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. En contrepartie, l'État verse une compensation égale au produit des bases bénéficiant de l'abattement par le taux de foncier bâti de 2004, produit réduit de 80% en 2009.

La loi de Finances pour 2006 a introduit un abattement de 20% pour certaines terres. En contrepartie, l'État verse une compensation égale, pour l'année 2006, au produit des bases bénéficiant de l'abattement l'année en cours par le taux d'imposition de foncier non bâti de 2005. Cette compensation est ensuite indexée sur l'indice d'évolution de la DGF.

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bases nettes exonérées FNB n	25	25	25	25	25,454	25,459
x taux FNB 2005	32,35%	32,35%	32,35%	32,35%	32,35%	32,35%
x indice DGF	1,025	1,046	1,067	1,074	1,075	1,075
= Compensation FNB n	8	9	9	9	9	9

>Compensations de taxe professionnelle

Bien que la taxe professionnelle ait été transférée à l'agglomération en 1994, la ville a conservé deux compensations fonction, à l'origine, de la taxe professionnelle : baisse de la part salaires en 1982 et instauration de l'abattement de 16% en 1987.

Ces compensations font l'objet d'une indexation qui les amène chaque année à diminuer puisqu'elles jouent le rôle de variable d'ajustement permettant aux concours financiers de l'État de varier dans une norme.

Ces compensations ont été fusionnées en 2011 en une « dotation unique spécifique ».

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Compensation TP n-1	1 263	1 118	925	655	596	551
x indice DCTP	0,885	0,827	0,708	0,909	0,926	0,836
= Compensation TP n	1 118	925	655	596	551	461

2) La dotation globale de fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement se compose de la dotation forfaitaire (89%), de la dotation de solidarité urbaine (10%), de la dotation nationale de péréquation (1%) et de la dotation permanent syndical.

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dotation forfaitaire	12 571	12 701	12 600	12 411	12 244	12 136
+ Dotation solidarité urbaine	1 126	1 278	1 278	1 278	1 297	1 319
+ Dotation nationale de péréquation	287	281	177	128	142	171
+ DGF permanent syndical	22	22	30	23	23	24
= Dotation globale de fonctionnement	14 006	14 283	14 085	13 839	13 707	13 650

En 2012, la diminution de 0,9% de la dotation forfaitaire a été atténuée par la hausse des autres dotations, limitant la diminution des dotations de l'État à 0,4%.

	Moyenne					
	07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Dotation forfaitaire	-0,7%	1,0%	-0,8%	-1,5%	-1,3%	-0,9%
Dotation solidarité urbaine	3,2%	13,5%	0,0%	0,0%	1,5%	1,7%
Dotation nationale de péréquation	-9,9%	-2,0%	-37,2%	-27,7%	11,4%	20,0%
DGF permanent syndical	-6,7%	0,1%	34,4%	-24,3%	3,1%	4,0%
Dotation globale de fonctionnement	-0,5%	2,0%	-1,4%	-1,7%	-1,0%	-0,4%

>La dotation forfaitaire

La dotation forfaitaire se compose de quatre parts qui connaissent chacune leur évolution fonction de la progression de la DGF en Loi de Finances.

A noter que la « dotation garantie » n'a pas vocation à garantir une progression minimum de la dotation, mais a servi, à l'occasion d'une réforme, à assurer une progression de 1% de la dotation en 2005.

En 2012, seule l'indexation négative de la dotation de garantie, qui représente près de la moitié de la dotation forfaitaire de Laval, a conduit à une diminution de la dotation. Comme en 2011, l'impact du recensement a été positif dans la mesure où il a conduit à constater un accroissement de la population.

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dotation de base	6 120	6 216	6 236	6 167	6 203	6 261
+ Dotation superficière	11	11	11	11	11	11
+ Dotation garantie	6 158	6 190	6 066	5 945	5 742	5 575
+ Dotation DCTP	282	285	287	288	288	288
= Dotation forfaitaire	12 571	12 701	12 600	12 411	12 244	12 136
Évolution dotation forfaitaire		1,0%	-0,8%	-1,5%	-1,3%	-0,9%

>La dotation de solidarité urbaine

La dotation de solidarité urbaine bénéficie aux trois premiers quarts des communes de 10 000 habitants et plus, classées, en fonction d'un indice synthétique de ressources et de charges déterminé sur la base des critères suivants :

- Potentiel fiscal puis potentiel financier (45%),
- Part des bénéficiaires aux APL (30%),
- Taux de logement social (15%),
- Revenu imposable à l'habitant (10%).

	Part potentiel financier					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Potentiel Financier moyen par hbt	1 048	1 072	1 075	1 113	1 140	1 274
/ Potentiel financier Laval	1 017	1 044	1 069	1 133	1 138	1 067
x Pondération PFin	45%	45%	45%	45%	45%	45%
= Part potentiel financier	0,464	0,462	0,452	0,442	0,451	0,537

En 2012, les règles de calcul du potentiel financier ont été modifiées. Cela a conduit à un potentiel financier de 1 067 €/hbt pour Laval qui est inférieur à la moyenne des communes de plus de 10 000 habitants de 16% alors qu'il en était proche en 2012. L'évolution de ce critère a été fortement favorable à la progression la ville dans le classement.

En 2012, la part de bénéficiaires aux APL⁴ à Laval s'élève à 56,60%, soit 7% supérieur à la moyenne. Cette part a augmenté entre 2011 et 2012 plus que la moyenne des communes de plus de 10 000 habitants, ce qui a été favorable à la progression la ville dans le classement.

En 2012, la part de logements sociaux⁵ à Laval s'élève à 27,3%, soit supérieur de 21% à la moyenne. Cette part a diminué entre 2011 et 2012, alors que la moyenne a légèrement augmenté, ce qui a été défavorable à la progression de la ville dans le classement.

⁴ Donnée constatée au 30 juin 2011

⁵ Donnée constatée au 1^{er} janvier 2011

En 2012, le revenu imposable des Lavallois est inférieur de 17% au revenu moyen. Cet écart s'est accru par rapport à 2011, de 12%, ce qui a été favorable à la progression de la ville dans le classement.

	Indice synthétique					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Part potentiel financier	0,464	0,462	0,452	0,442	0,451	0,537
+ Part A.P.L.	0,307	0,309	0,307	0,319	0,320	0,322
+ Part logements sociaux	0,178	0,177	0,178	0,181	0,184	0,181
+ Part revenu imposable	0,120	0,123	0,120	0,119	0,114	0,120
= Indice synthétique	1,068	1,071	1,057	1,060	1,068	1,161

L'indice synthétique a fortement progressé en 2012 et la ville s'est classée au 345^{ème} rang, contre 485^{ème} en 2011.

En 2012, on dénombre 972 communes de plus de 10 000 habitants. Ceci signifie que les 729 premières sont éligibles. Laval se classant à la 345^{ème} place demeure éligible.

Concernant le calcul de la dotation, seule la première moitié des communes de plus de 10 000 habitants, donc les 486 premières, classées en fonction de l'indice synthétique, connaissent une augmentation de leur dotation. Les autres communes éligibles auront une dotation identique à celle de l'année précédente.

Laval se situant dans cette la première moitié de ces communes, a bénéficié d'une progression de sa dotation égale à l'indice d'inflation retenu en loi de finances pour 2012, soit 1,7%.

>La dotation nationale de péréquation

Pour être éligible à la dotation nationale de péréquation, il convient de vérifier deux conditions cumulatives :

- Avoir un potentiel financier à l'habitant inférieur au potentiel financier moyen de la strate démographique majoré de 5%,
- Et avoir un effort fiscal au moins égal à l'effort fiscal de la strate.

Laval vérifiant ces critères est éligible à la dotation nationale de péréquation.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Potentiel financier par habitant	1 017,1	1 043,7	1 068,9	1 132,7	1 138,4	1 067,2
Potentiel financier par hbt strate	1 057,0	1 082,1	1 073,2	1 120,6	1 127,9	1 241,9
Rapport PFin/PFin de la strate	96%	96%	100%	101%	101%	86%
Plafond d'éligibilité au PFin	105%	105%	105%	105%	105%	105%
Effort fiscal commune	1,397	1,392	1,375	1,365	1,591	1,390
Effort fiscal strate	1,277	1,279	1,276	1,257	1,262	1,127
Éligibilité au FNP/DNP	oui	oui	oui	oui	oui	oui

La dotation nationale de péréquation dépend de la population, de l'écart du potentiel financier avec la moyenne de la strate et de l'enveloppe mise en répartition. S'attendant à un impact important du changement de mode de calcul du potentiel financier, le législateur a introduit un dispositif d'encadrement :

- la dotation ne peut pas inférieure à 90% de la dotation de l'année précédente ;
- la dotation ne peut pas excéder 120% de la dotation de l'année précédente.

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Population DGF	54 982	54 982	54 499	53 724	54 014	54 429
x Ecart de potentiel financier	0,0877	0,0855	0,0539	0,0392	0,0407	0,1907
x Valeur de point	59,4	59,8	60,1	60,6	64,7	62,6
= FNP/DNP initial part principale	287	281	177	128	142	650
- Ecrêtement	0	0	0	0	0	479
= FNP/DNP part principale	287	281	177	128	142	171

Le nouveau mode de calcul du potentiel financier a été favorable à Laval qui, en l'absence de nouvelle réforme, devrait voir sa dotation progresser de 20% chaque année.

D) Les produits des services⁶

Ils s'élèvent à 6,75 M€ en 2012 et proviennent principalement des services périscolaires et jeunesse (22%), des structures de la petite enfance (12%), des activités dans les quartiers (8%), du conservatoire de musique (8%), des produits de la cuisine centrale perçus notamment auprès des établissements d'hébergement des personnes âgées (9%) et des remboursements de frais dont les budgets annexes (intégrant ici le centre communal d'action sociale) et Laval Agglomération (26%).

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Vie de quartiers	500	492	834	619	544	552
Périscolaire et jeunesse	1 485	1 463	1 431	1 418	1 461	1 466
Crèches - haltes garderies	781	803	793	821	808	818
Musées et animations culturelles	142	55	131	85	89	127
Conservatoire	485	474	479	499	526	521
Bibliothèque	34	35	31	22	19	25
Sport	68	75	39	17	17	14
Pompes Funèbres	130	132	110	137	118	128
Occupation Domaine Public	86	71	131	150	174	181
Travaux	231	63	37	79	32	27
Budgets Annexes	809	874	770	777	781	774
Autres Remboursements	587	672	567	589	646	984
Personnel mis à disposition	336	362	393	408	537	504
Cuisine centrale	687	689	653	639	611	600
Divers	49	24	33	8	10	21
Sous total	6 411	6 285	6 433	6 268	6 372	6 742
Théâtre	469	254	230	85	0	8
Parkings	107	242	0	0	0	0
Produit des services	6 987	6 782	6 663	6 354	6 372	6 750

Les produits des services sont en progression de 5,9% par rapport à 2011.

	Moyenne	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
	07-12					
Vie de quartiers	2,0%	-1,7%	69,4%	-25,7%	-12,2%	1,5%
Périscolaire et jeunesse	-0,3%	-1,5%	-2,2%	-0,9%	3,0%	0,3%
Crèches - haltes garderies	0,9%	2,8%	-1,2%	3,5%	-1,5%	1,2%
Musées et animations culturelles	-2,2%	-61,6%	140,0%	-35,2%	4,7%	43,2%
Conservatoire	1,4%	-2,3%	1,2%	4,1%	5,4%	-1,0%
Bibliothèque	-6,1%	2,8%	-11,9%	-27,7%	-14,0%	29,5%
Sport	-27,4%	10,0%	-48,0%	-57,3%	0,9%	-18,6%
Pompes Funèbres	-0,4%	1,7%	-16,6%	23,9%	-13,9%	8,5%
Occupation Domaine Public	15,9%	-17,7%	85,0%	14,2%	15,8%	3,9%
Travaux	-34,8%	-72,6%	-40,9%	110,4%	-59,3%	-14,9%
Budgets Annexes	-0,9%	8,0%	-11,9%	1,0%	0,5%	-0,9%
Autres Remboursements	10,9%	14,5%	-15,7%	4,0%	9,6%	52,4%
Personnel mis à disposition	8,5%	7,8%	8,5%	3,8%	31,6%	-6,1%
Cuisine centrale	-2,7%	0,4%	-5,2%	-2,1%	-4,5%	-1,7%
Divers	-15,5%	-49,9%	36,4%	-76,7%	32,6%	104,1%
Sous total	1,0%	-2,0%	2,4%	-2,6%	1,7%	5,8%
Produit des services	-0,7%	-2,9%	-1,8%	-4,6%	0,3%	5,9%

Entre 2011 et 2012, certaines recettes ont augmenté de manière significative :

- Les remboursements par d'autres structures, ceci s'expliquant par plusieurs facteurs :
 - Le remboursement au titre de la médecine du travail, la ville mettant à disposition du SPAT un médecin et un agent administratif,
 - Des régularisations de facturation d'années antérieures auprès de Laval Agglomération,
 - Les carburants auprès de Laval Agglomération et du CCAS.
- L'archéologie préventive avec la perception de la redevance par la ville et le début des fouilles réalisées par les agents de la ville pour l'enfouissement des containers d'ordure ménagère.

⁶ Pour les années 2006 à 2010, les produits et dépenses correspondent à une consolidation du budget principal et du budget de la cuisine centrale.

A l'inverse, les mises à disposition de personnel ont diminué ceci s'expliquant par un changement d'organisation du FOIRAIL .

E) Les autres produits de fonctionnement courant

>Autres impôts et taxes

Les autres impôts et taxes se composent principalement des droits de mutation (37%), de la taxe sur l'électricité (29%) et des droits de stationnement sur le domaine public (17%).

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Droits de mutation	1 238	1 206	951	1 052	1 364	1 229
Taxe électricité	879	883	928	933	921	942
Droits de stationnement	552	509	474	498	470	565
Taxe publicité	128	128	79	45	153	303
Occupation du domaine public	69	64	37	64	61	61
Droits de place	68	67	70	70	69	69
Impot spectacle	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	88	118
Autres impôts et taxes	2 933	2 858	2 540	2 662	3 125	3 287

En 2012, les droits de mutation ont diminué par rapport à 2011 mais sont demeurés à un niveau élevé.

	Moyenne 07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Droits de mutation	-0,1%	-2,5%	-21,1%	10,6%	29,7%	-9,9%
Taxe électricité	1,4%	0,5%	5,2%	0,5%	-1,3%	2,3%
Droits de stationnement	0,5%	-7,7%	-7,0%	5,1%	-5,7%	20,3%
Taxe publicité	18,8%	-0,2%	-38,2%	-43,0%	240,0%	98,2%
Occupation du domaine public	-2,3%	-6,6%	-43,0%	74,8%	-4,3%	-0,1%
Droits de place	0,3%	-0,2%	4,4%	0,2%	-2,5%	0,0%
Impot spectacle	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Autres impôts et taxes	2,3%	-2,6%	-11,1%	4,8%	17,4%	5,2%

>Subventions et participations

Elles se composent essentiellement des subventions de la caisse d'allocations familiales pour les crèches, haltes garderies et centres de loisirs (74%).

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Vie des quartiers	52	5	73	39	37	106
Jeunesse	546	502	504	522	495	516
Crèches - haltes garderies	1 419	1 723	1 675	1 679	1 960	2 018
Musées et animations culturelles	64	44	39	17	17	42
Bibliothèque	31	10	4	0	0	1
Conservatoire	200	202	190	195	199	194
Autres subventions	288	216	310	212	264	162
Emplois Jeunes	0	0	0	0	0	0
Gymnases	115	111	74	113	101	106
Taxe sur les spectacles	21	21	0	42	21	0
Autres	19	6	12	30	61	109
Subventions et particip. hs théâtre	2 756	2 839	2 881	2 848	3 155	3 252
Théâtre	46	45	255	432	182	178
Subventions et participations	2 801	2 884	3 136	3 280	3 336	3 430

Elles ont progressé de 2,8% entre 2011 et 2012 ceci s'expliquant essentiellement par les subventions de la CAF au titre de l'enfance et de la petite enfance.

	Moyenne 07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Vie des quartiers	15,2%	-91,1%	1471,8%	-46,3%	-5,2%	186,8%
Jeunesse	-1,1%	-8,1%	0,4%	3,5%	-5,2%	4,2%
Crèches - haltes garderies	7,3%	21,4%	-2,8%	0,2%	16,7%	2,9%
Musées et animations culturelles	-8,1%	-31,5%	-10,6%	-56,9%	0,0%	147,5%
Bibliothèque	-100,0%	-69,3%	-59,7%	-100,0%	0,0%	0,0%
Conservatoire	-0,6%	1,0%	-5,8%	2,4%	1,9%	-2,4%
Autres subventions	-10,9%	-25,2%	43,8%	-31,8%	24,9%	-38,9%
Gymnases	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Autres	-1,6%	-4,0%	-33,3%	52,8%	-10,4%	5,3%
Subventions et particip. hs théâtre	3,4%	3,0%	1,5%	-1,2%	10,8%	3,1%
Subventions et participations	4,1%	2,9%	8,8%	4,6%	1,7%	2,8%

>Atténuation de charges

Les produits d'atténuation de charges se composent des remboursements sur frais de personnel.

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Rbst frais de personnel	280	290	236	198	164	216
Stocks	96	131	49	53	0	0
Atténuations de charge	376	420	285	251	164	216

>Autres produits de gestion courante

Ils se composent principalement des loyers et des redevances d'affermage. En 2012, la ville a perçu le loyer du bâtiment de l'EHPAD de l'Épine expliquant la hausse significative de cette recette.

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Loyers	307	284	283	297	314	456
Redevance fermiers	130	136	140	136	144	151
Autres	1	1	1	1	1	1
Autres produits de gestion	437	421	424	435	458	608

>Les produits exceptionnels

Ils se composent principalement des indemnités de sinistre, des indemnités suite à jugement, de la TVA déductible sur des opérations de revente.

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Indemnités de sinistre	92	29	82	24	28	22
Indemnités suite à jugement	0	0	308	0	0	0
Récupération TVA	83	32	24	29	43	49
Remboursement EDF	0	0	0	0	272	0
Produits financiers	1	1	1	1	1	0
Autres produits exceptionnels	28	25	13	14	31	59
Produits except. et financiers	205	87	428	67	374	130

II) LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

A) Fonctionnement courant

Les dépenses de fonctionnement courant, qui s'élèvent en 2012 à 59,12 M€, se composent principalement des dépenses de personnel (70%) et des charges à caractère général (20%).

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Charges générales	10 732	10 807	10 348	10 419	11 107	11 878
+ Charges de personnel	37 621	39 088	38 581	39 154	39 672	41 329
+ Autres charges de gestion	6 194	7 015	6 784	6 436	6 317	5 824
- Travaux en régie	1 205	756	840	613	672	642
= Charges hors théâtre & parking	53 342	56 154	54 873	55 396	56 425	58 389
+ Parkings	208	296	0	0	0	0
+ Théâtre	822	522	778	903	805	738
= Charges de fonct. courant	54 372	56 972	55 651	56 299	57 229	59 127

En 2012, elles ont progressé de 3,5%.

	Moyenne 07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Charges générales	2,1%	0,7%	-4,3%	0,7%	6,6%	6,9%
Charges de personnel	1,9%	3,9%	-1,3%	1,5%	1,3%	4,2%
Autres charges de gestion	-1,2%	13,2%	-3,3%	-5,1%	-1,9%	-7,8%
Charges hors théâtre & parking	1,8%	5,3%	-2,3%	1,0%	1,9%	3,5%
Charges de fonct. courant	1,7%	4,8%	-2,3%	1,2%	1,7%	3,3%

1) Les charges à caractère général

Les charges à caractère général s'élèvent en 2012 à 11,87 M€ hors fournitures des travaux en régie. Les principales dépenses concernent les énergies (28%) et l'alimentation (10%).

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Energies	2 387	2 664	2 704	2 692	3 046	3 355
Alimentation	976	1 079	1 016	1 027	1 158	1 232
Fournitures	1 056	790	806	841	902	824
Maintenance	729	737	674	673	686	755
Publicité, relations publiques	790	623	533	536	547	552
Locations mobilières	637	736	765	675	556	716
Affranchissement et télécom	386	369	323	317	298	292
Honoraires	250	293	238	212	231	319
Locations immobilières	330	471	466	532	487	418
Assurances	396	275	279	296	307	344
Petit équipement	390	552	593	545	596	512
Voirie	279	325	232	315	261	274
Transports	233	222	188	170	194	178
Déplacements et réceptions	192	180	126	130	86	88
Fournitures d'entretien	119	104	111	109	89	102
Formation	128	112	65	68	78	81
42ème RT	0	0	0	0	249	391
Autres charges générales	1 055	913	878	940	981	1 078
Charges générales hs travx régie	10 333	10 444	9 996	10 079	10 752	11 511
Matériaux travaux en régie	399	363	352	340	356	367
Charges à caract. gl hs pkg & théâtre	10 732	10 807	10 348	10 419	11 107	11 878
Parkings	208	296	0	0	0	0
Théâtre	822	522	778	720	175	170
Charges à caract. général	11 762	11 625	11 126	11 139	11 282	12 048

	Moyenne 07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Energies	7,0%	11,6%	1,5%	-0,4%	13,1%	10,2%
Alimentation	4,8%	10,6%	-5,9%	1,1%	12,8%	6,4%
Fournitures	-4,8%	-25,2%	2,1%	4,3%	7,2%	-8,6%
Maintenance	0,7%	1,1%	-8,6%	-0,2%	1,9%	10,2%
Publicité, relations publiques	-6,9%	-21,2%	-14,5%	0,5%	2,1%	1,0%
Locations mobilières	2,4%	15,6%	3,9%	-11,8%	-17,5%	28,7%
Affranchissement et télécom	-5,4%	-4,5%	-12,4%	-1,9%	-5,8%	-2,0%
Honoraires	5,0%	17,3%	-18,9%	-10,7%	8,6%	38,1%
Locations immobilières	4,8%	42,7%	-1,0%	14,3%	-8,6%	-14,2%
Assurances	-2,8%	-30,7%	1,5%	6,1%	3,7%	12,2%
Petit équipement	5,6%	41,6%	7,4%	-8,0%	9,4%	-14,2%
Voirie	-0,4%	16,4%	-28,5%	35,7%	-17,0%	4,7%
Transports	-5,2%	-4,7%	-15,4%	-9,6%	14,4%	-8,4%
Déplacements et réceptions	-14,6%	-6,4%	-29,9%	3,2%	-34,2%	2,2%
Entretien	-3,1%	-12,6%	6,0%	-0,9%	-18,4%	14,1%
Formation	-8,6%	-12,5%	-42,2%	5,9%	13,2%	5,0%
Autres charges générales	0,4%	-13,5%	-3,8%	7,1%	4,3%	9,9%
Charges générales hs travx régie	2,2%	1,1%	-4,3%	0,8%	6,7%	7,1%
Charges à caract. gl hs pkg & théâtre	2,1%	0,7%	-4,3%	0,7%	6,6%	6,9%
Charges à caract. général	0,5%	-1,2%	-4,3%	0,1%	1,3%	6,8%

Les charges à caractère général ont progressé de 6,8% entre 2011 et 2012, du fait de la progression des dépenses contraintes.

Au sein des dépenses qui ont progressé, on note les dépenses d'énergie, ce qui résulte de plusieurs facteurs :

- Carburant : les dépenses en matière de carburant pour les véhicules ont augmenté de 14% ce qui s'explique notamment par :
 - L'impact sur une année pleine de l'extension du périmètre de la collecte des ordures ménagères de Laval Agglomération : par rapport à 2011, 35 000 litres supplémentaires ont été vendus à Laval Agglomération ;
 - Une hausse de la consommation de carburant des véhicules du CCAS notamment pour le soin à domicile de l'ordre de 6 000 litres ;
 - La hausse des tarifs des carburants, le prix moyen progressant de près de 10%.
- Les dépenses d'alimentation ont progressé de l'ordre de 6% ce qui s'explique notamment par :
 - La hausse du coût des matières premières induisant une augmentation du coût moyen des repas de 10% pour la restauration scolaire ;
 - L'augmentation de 5% du nombre des repas livrés dans les écoles et accueil de loisirs.
- Les dépenses liées à la gestion du quartier Ferrié (combustible, gardiennage, maintenance,...) pour une année entière générant une charge supplémentaire d'environ 150 000 €.

A l'inverse, on note une diminution des locations immobilières principalement au titre de l'aménagement des abords de la gare.

2) Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent en 2012 à 41,32 M€. Elles se composent de la rémunération du personnel (71%) et des charges sociales (28%)

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Rémunération personnel	26 672	27 753	27 346	27 767	28 248	29 286
Charges sociales	10 375	10 761	10 746	10 898	10 985	11 467
CNFP	226	250	228	242	235	217
Médecine du travail	155	170	152	132	58	145
Cessation progressive d'activité	138	104	95	96	0	0
FJT	0	0	0	0	146	214
Autres	55	50	14	19	0	0
Charges de personnel	37 621	39 088	38 581	39 154	39 672	41 329
Travaux en Régie	806	393	488	273	316	275
Charges de personnel nettes	36 815	38 695	38 093	38 880	39 356	41 054

Elles ont progressé en 2012 de 4%, plusieurs facteurs expliquant ce niveau de hausse en dehors du GVT et notamment :

- les validations de points de caisse de retraite pour les agents anciennement non titulaires et qui ont intégré la fonction publique territoriale : 160 000 € de plus qu'en 2011 ;
- les archéologues pour les travaux de fouilles aux abords du Château Neuf : 150 000 € ;
- fin du changement du régime indemnitaire : 155 000 €
- réforme de la catégorie B : 75 000 € ;
- le FJT sur une année complète : 80 000 € ;
- les hausses du SMIC : 280 000 € ;
- la médecine du travail (+90 000€) pour laquelle la ville perçoit une recette du SPAT
- le recrutement de quatre jardiniers aux Gandonnières en cours d'année 2012 qui représente un coût de 50 000 € facturé à Laval Agglomération.

	Moyenne 07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Rémunération personnel	1,9%	4,1%	-1,5%	1,5%	1,7%	3,7%
Charges sociales	2,0%	3,7%	-0,1%	1,4%	0,8%	4,4%
CNFPT	-0,8%	10,7%	-8,7%	6,0%	-3,0%	-7,4%
Cessation progressive d'activité	-100,0%	-24,3%	-9,2%	1,5%	-100,0%	-100,0%
Charges de personnel	1,9%	3,9%	-1,3%	1,5%	1,3%	4,2%
Charges de personnel nettes	2,2%	5,1%	-1,6%	2,1%	1,2%	4,3%

3) Autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante s'élèvent en 2012 à 6,39 M€. Elles se composent principalement des subventions aux associations (40%), de la subvention au CCAS (28%) et des contributions aux écoles privées (15%).

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Subventions aux associations	2 571	2 728	2 587	2 615	2 542	2 574
Subvention CCAS	2 120	2 670	2 670	2 285	2 324	1 790
Subvention théâtre	0	0	0	183	630	568
Subvention écoles privées	981	1 107	1 056	1 063	986	965
Autres subventions	0	0	0	0	0	0
Elus	438	438	420	421	418	434
Créances irrécouvrables	43	48	41	45	42	57
Autres	41	24	11	7	5	4
Autres charges gestion courante	6 194	7 015	6 784	6 619	6 947	6 392

La baisse significative de la subvention du CCAS résulte notamment d'un transfert de 14 postes vers la ville et le budget EHPAD.

	Moyenne 07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Subventions aux associations	0,0%	6,1%	-5,2%	1,1%	-2,8%	1,3%
Subvention CCAS	-3,3%	25,9%	0,0%	-14,4%	1,7%	-23,0%
Subvention écoles privées	-0,3%	12,8%	-4,6%	0,7%	-7,3%	-2,1%
Elus	-0,2%	0,1%	-4,2%	0,3%	-0,8%	3,8%
Autres charges gestion courante	0,6%	13,2%	-3,3%	-2,4%	4,9%	-8,0%

B) Les dépenses financières hors intérêts et exceptionnelles

Elles s'élèvent en 2012 à 637 000€ et se composent principalement de la subvention au budget parking.

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Subvention pompes funèbres	2	0	0	0	0	0
Subvention budget parkings	0	0	234	517	487	525
Titres annulés	12	6	29	18	9	33
Ligne de trésorerie	9	24	4	1	30	15
Bonification intérêts Méduane	115	149	154	55	21	19
Zac gare	0	0	680	0	0	0
TVA	13	4	18	0	106	0
Autres	40	84	137	63	90	45
Dépenses except. et financières	190	266	1 256	654	743	637

III) LA POURSUITE DU DÉSENETTEMENT : - 2 M€

en milliers d'euro	Intérêts des emprunts					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Intérêts échus	3 767	4 360	3 362	3 375	3 329	3 159
+ Solde intérêts non échus	254	104	-203	-133	-68	-197
- Intérêts récupérables	0	0	0	40	79	77
- Solde intérêts récup. non échus	0	0	0	40	-1	0
+ Solde Swap	-372	-312	354	380	299	408
+ Surcoût Swap	0	0	0	0	1 874	2 141
= Intérêts courus des emprunts	3 648	4 152	3 513	3 542	5 357	5 433

en milliers d'euro	Capital des emprunts					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Capital remboursé	5 008	5 133	5 601	5 974	6 508	6 495
+ Remboursements anticipés	0	0	0	0	0	0
- Capital récupérable	0	0	0	50	54	55
= Remboursement capital	5 008	5 133	5 601	5 924	6 454	6 440

En 2012, en dehors du surcoût du SWAP euro CHF, l'annuité de dette a diminué en raison de la baisse du remboursement de capital et des intérêts.

en milliers d'euro	Annuité de dette					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Intérêts des emprunts	3 648	4 152	3 513	3 542	3 483	3 293
+ Remboursement de capital	5 008	5 133	5 601	5 924	6 454	6 440
= Annuité de dette	8 656	9 285	9 114	9 466	9 937	9 733
+ Surcoût Swap	0	0	0	0	1 874	2 141
= Annuité dette yc surcoût Swap	8 656	9 285	9 114	9 466	11 812	11 874

L'encours de dette a diminué de près de 2 M€.

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Encours 1er janvier	86 064	86 057	89 260	88 858	84 666	83 649
+ Transfert encours parking	0	0	-4 000	0	0	0
= Encours 1er janvier recalé	86 064	86 057	85 260	88 858	84 666	83 649
- Remboursement capital	5 008	5 133	5 601	5 974	6 508	6 495
+ Emprunt	5 000	8 336	9 200	1 781	5 492	4 519
= Encours 31/12	86 057	89 260	88 858	84 666	83 649	81 673

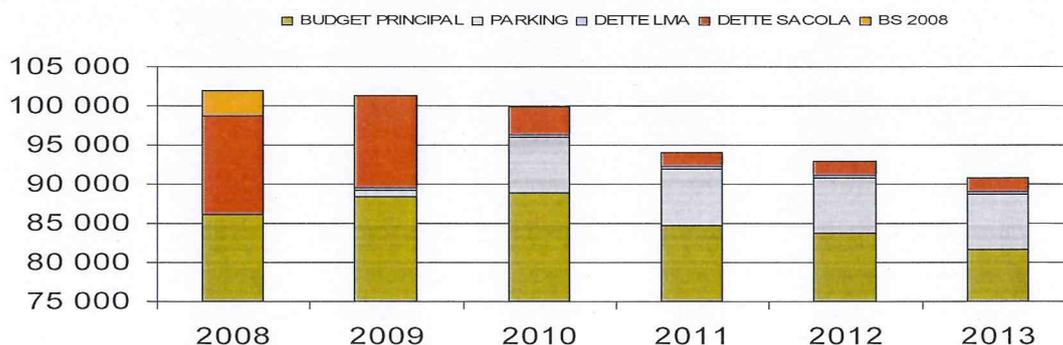
En 2012, deux emprunts ont été mobilisés pour un total de 4,5 M€ :

- 1,5 M€ contractés en novembre 2011 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation à un taux fixe de 4,51% pour une durée de 15 ans ;
- 3 M€ contractés en juillet 2012 auprès du Crédit Mutuel d'une durée de 15 ans, indexé sur l'Euribor avec une marge bancaire de 3% et associé à un swap permettant au taux d'intérêt de varier dans une fourchette allant de 4,65% à 6% tant que la marge demeure à 3%.

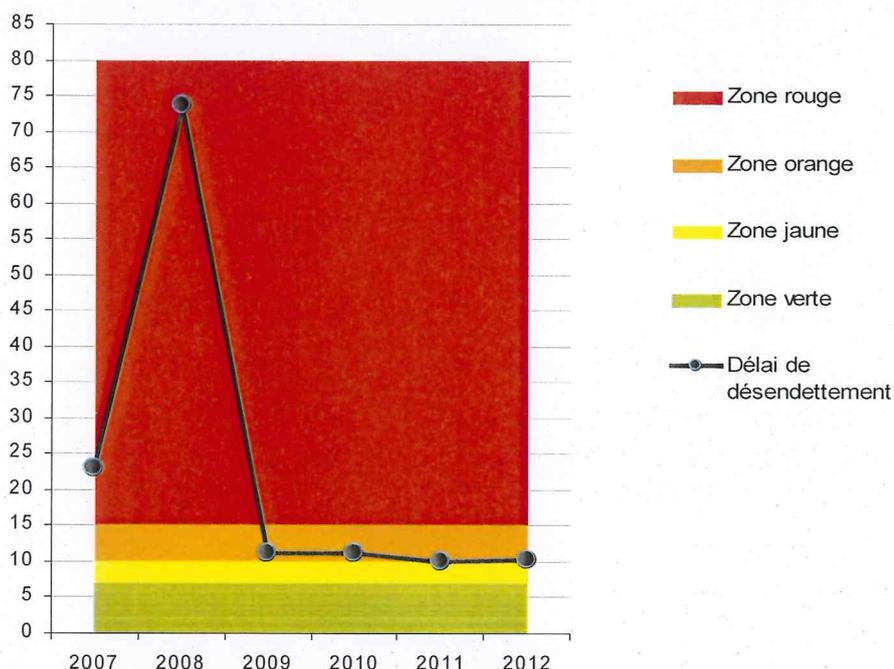
Par ailleurs, un emprunt d'un encours de 3,6 M€ initialement à taux variable a été transformé en taux fixe de 2,93%.

A ces prêts s'ajoutent des prêts de la CAF à taux zéro à hauteur de 19 000€.

Encours consolidé



En 2012, la capacité de désendettement de la ville se stabilise aux alentours de 10 ans.



En 2012, il ressort un taux d'intérêt moyen, après swap, de 4,3%, stable par rapport à 2011. Les taux d'intérêt sont demeurés historiquement bas sur l'ensemble de l'année.

	Taux d'intérêt moyen					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Intérêts échus	3 767	4 360	3 362	3 375	3 329	3 159
+ Solde Swap	-372	-312	354	380	299	408
= Intérêts échus des emprunts	3 394	4 048	3 716	3 755	3 628	3 567
□ Encours au 1er janvier	86 064	86 057	89 260	88 858	84 666	83 649
= Taux d'intérêt moyen	3,9%	4,7%	4,2%	4,2%	4,3%	4,3%

Structure de l'encours de dette au 31/12/2012⁷

Total	81 673	100%
Emprunts à taux fixes	42 003	51%
sur la durée du contrat	35 517	43%
"révisable"	6 486	8%
Emprunts à taux variables capés	5 131	6%
Emprunts à taux variables	7 033	9%
Livret A	1 837	2%
Euribor	3 599	4%
TAM	1 596	2%
Emprunts structurés	27 506	34%
risque faible	9 152	11%
risque moyen	0	0%
risque élevé	7 850	10%
risque très élevé	10 504	13%

⁷ En milliers d'euro, après opérations de couverture

IV) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ET DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

A) Les ressources propres d'investissement

Les ressources propres d'investissement se composent du fonds de compensation de TVA (FCTVA), de la taxe d'aménagement qui a remplacé la taxe locale d'équipement et des produits de cession.

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
FCTVA	950	884	1 726	839	1 156	1 417
+ TLE	381	288	269	298	252	353
+ Cessions	1 177	411	613	2 063	420	489
= Ressources propres d'invest.	2 508	1 584	2 608	3 200	1 828	2 259

En 2012, la part des dépenses éligibles au FCTVA⁸ s'élève à 86% soit un niveau comparable à celui de l'année précédente.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dépenses équipement n-2*	6 268	8 677	9 974	0	0	0
Dépenses équipement n-1*	0	0	6 907	9 044	8 631	10 370
Total dépenses d'équipement	6 268	8 677	16 881	9 044	8 631	10 370
FCTVA	950	884	1 726	839	1 156	1 417
Part des dépenses éligibles	96%	64%	65%	59%	85%	86%

* y compris matériaux des travaux en régie

La taxe d'aménagement évolue au gré de la délivrance d'autorisation de construire et d'achèvement de construction et dépend de la SHON (surface hors œuvre nette) réalisée. En 2012, elle s'élève à 353 000€, soit un niveau supérieur à celui constaté les années précédentes.

Le niveau des cessions, 489 000€, est comparable à celui des années antérieures et les principales cessions ont été :

- Un terrain avenue Pierre de Coubertin (111 000€) ;
- Un logement situé 77 boulevard Félix Grat (162 000€) ;
- Un terrain situé dans le quartier Ferrié (124 000€) ;
- Un terrain situé à la Verrie (52 000€)

B) Capacité d'autofinancement et de désendettement

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Produits fonctionnement courant	61 742	62 474	68 067	68 349	69 589	71 146
- Charges fonctionnement courant	54 372	56 972	55 651	56 299	57 229	59 127
= Excédent brut courant	7 370	5 501	12 415	12 050	12 360	12 019
+ Produits exceptionnels	205	87	428	67	374	130
- Dépenses exceptionnelles	190	266	1 256	654	743	637
= Épargne de gestion	7 385	5 322	11 587	11 463	11 991	11 512
- Intérêts de la dette	3 648	4 152	3 513	3 542	3 483	3 293
= Épargne brute	3 737	1 171	8 074	7 921	8 508	8 219
- Remboursement de capital	5 008	5 133	5 601	5 924	6 454	6 440
= Épargne nette	-1 271	-3 962	2 473	1 997	2 054	1 779
- Surcoût Swap	0	0	0	0	1 874	2 141
+ RPI hors cessions	1 331	1 173	1 995	1 137	1 408	1 770
= CAF hors cessions	60	-2 790	4 468	3 134	1 587	1 408
+ Cessions	1 177	411	613	2 063	420	489
= Capacité d'autofinancement	1 236	-2 378	5 081	5 197	2 007	1 897

⁸ Il s'agit des dépenses réalisées en 2011

En 2012, l'épargne nette demeure aux alentours de 2 M€ comme les deux années précédentes bien qu'elle se contracte légèrement.

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Encours de dette au 1er janvier	86 064	86 057	85 260	88 858	84 666	83 649
Epargne brute	3 737	1 171	8 074	7 921	8 508	8 219
Capacité de désendettement	23,0	73,5	10,6	11,2	10,0	10,2

La capacité de désendettement demeure stable en 2012 de l'ordre de 10 ans.

C) Les investissements

Hors acquisition de Saint-Julien financée par un prêt relais (2,2 M€), les dépenses d'investissement se sont élevées en 2012 à 7,33 M€ pour 3 M€ de subventions, soit une dépense nette de 4,25 M€.

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dépenses d'investissement	11 231	7 484	10 392	8 999	10 914	7 337
- Subvention d'investissement	3 507	1 509	964	803	2 815	3 080
= Dépenses nettes	7 725	5 975	9 428	8 196	8 099	4 257

Les principales opérations ayant donné lieu à mandatement en 2012 ont été :

- la rénovation urbaine des Fourches (503 000€) comprenant notamment la maison de quartier (375 000€) et la place Pasteur (125 000€)
- la rénovation urbaine des Pommeraies (345 000€) comprenant notamment les études de maîtrise d'œuvre (250 000€) et la résidentialisation (62 000€) ;
- la rénovation de l'aile sud du Château Neuf (552 000€) et les abords du Château (162 000€) ;
- la restructuration et rénovation des écoles de Saint-Nicolas (300 000€) et le plan qualité école (127 000€) ;
- les études urbaines (286 000€) ;
- les aménagements du quartier Ferrié (216 000€) ;
- l'aménagement des Gandonnières (187 000€) ;
- la fontainerie dans la Mayenne (371 000€) ;
- la rénovation du foyer culturel (338 000€) ;
- les acquisitions rue du Val de Mayenne (289 000€) ;

A ces dépenses, il convient d'ajouter les dépenses d'investissement qui ont été engagées mais non mandatées, lesquelles s'élèvent à 4,64 M€ dont :

- la rénovation urbaine des Pommeraies (512 000€) comprenant notamment la résidentialisation (478 000€) ;
- les abords de la gare (428 000€) comprenant notamment une acquisition immobilière (275 000€) ;
- la restauration des bateaux Lavois (735 000€) ;
- les études urbaines (339 000€).

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Subventions hors amendes	3 062	1 240	700	585	2 351	2 611
Dépenses H.T.*	9 916	5 921	7 801	7 006	8 544	5 394
Taux moyen subventions	31%	21%	9%	8%	28%	48%

* : dépenses H.T des chapitres 20, 21 et 23

En 2012, le taux moyen de subventions est de 48%, correspondant au double du taux moyen constaté sur les six dernières années (24%).

	Financement de l'investissement					
<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Capacité d'autofinancement	1 236	-2 378	5 081	5 197	2 007	1 897
+ Subventions	3 507	1 509	964	803	2 815	3 080
+ Emprunt	5 000	8 336	9 200	1 781	5 492	4 519
= Financement des invest.	9 743	7 466	15 246	7 781	10 313	9 496
- Dépenses d'investissement	11 231	7 484	10 392	8 999	10 914	7 337
= Variation excédent de clôture	-1 488	-18	4 853	-1 218	-600	2 159

En 2012, l'épargne nette dégagée ainsi que les ressources propres d'investissement ont permis de financer les investissements à hauteur de 26%, les subventions en finançant 42%
L'excédent global de clôture a progressé de 2 159 m€ ce qui le porte à 6, 40 M€ et 4, 69 M€ en tenant compte des reports.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Excédent global de clôture n-1	2 720	1 232	1 214	6 068	4 849	4 249
+ Variation excédent de clôture	-1 488	-18	4 853	-1 218	-600	2 159
= Excédent global de clôture n	1 232	1 214	6 068	4 849	4 249	6 408
- reports en dépense						4 649
+ reports en recette						2 935
= Excédent global de clôture net						4 694

BUDGETS ANNEXES

1. BUDGET DE L'EAU

1.1. Synthèse

Il ressort du compte administratif 2012 du budget de l'eau une situation financière satisfaisante :

- la capacité d'autofinancement s'élève à 1 450 m€ et demeure stable par rapport à 2011,
- la capacité de désendettement est inférieure à une année.

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Produits fonctionnement courant	6 171	5 825	5 915	5 942	5 481	5 336
- Charges fonctionnement courant	4 439	4 088	4 094	4 149	3 735	3 575
= Excédent brut courant	1 732	1 737	1 821	1 794	1 746	1 762
+ Produits exceptionnels	3	60	0	8	1	5
- Dépenses exceptionnelles	24	20	271	335	76	183
= Epargne de gestion	1 711	1 776	1 550	1 467	1 671	1 584
- Intérêts de la dette	77	52	36	25	15	8
= Epargne brute	1 634	1 724	1 514	1 442	1 656	1 576
- Remboursement de capital	292	300	309	161	171	126
= Epargne nette	1 342	1 424	1 205	1 281	1 486	1 450
<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Epargne nette	1 342	1 424	1 205	1 281	1 486	1 450
+ Cessions	0	0	0	2	0	0
+ Subventions	0	12	170	501	1 216	440
+ Emprunt	0	0	0	0	0	0
= Financement des invest.	1 342	1 435	1 376	1 784	2 702	1 890
- Dépenses d'investissement	1 170	671	2 190	3 376	1 577	1 272
= Variation excédent de clôture	172	764	-815	-1 592	1 125	618

L'autofinancement et les subventions ont excédé le besoin de financement des investissements conduisant à un accroissement de l'excédent global de clôture de l'ordre de 600 m€ lequel se fixe à 2 112 m€ après prise en compte des reports.

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Excédent global de clôture n-1	1 729	1 900	2 664	1 850	258	1 382
+ Variation excédent de clôture	172	764	-815	-1 592	1 125	618
= Excédent global de clôture n	1 900	2 664	1 850	258	1 382	2 001
- Reports en dépense						601
+ Reports en recette						713
= Excédent global de clôture net						2 112

1.2. Produits de fonctionnement courant

En 2012, les produits de fonctionnement courant s'élèvent à 5 336 m€ dont 1 461 m€ de prélèvement pour l'agence de l'eau et le fonds départemental.

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Produits d'exploitation	4 110	4 327	4 432	4 287	3 952	3 724
Autres produits	130	130	109	104	97	152
Sous total	4 240	4 457	4 542	4 391	4 048	3 876
Redevance pollution	1 256	674	674	774	715	719
Fonds départemental	674	694	699	777	718	742
Produits fonctionnement courant	6 171	5 825	5 915	5 942	5 481	5 336

Les produits d'exploitation ont diminué de 5,8% en 2012, en raison d'une période de relevé de compteurs avancée en 2011 et du regroupement des secteurs 3 et 4 pour la mensualisation faisant que ces recettes du secteur 3 ne seront perçues qu'en 2013.

	Moyenne	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
	07-12					
Produits d'exploitation	-2,0%	5,3%	2,4%	-3,3%	-7,8%	-5,8%
Autres produits	3,2%	0,2%	-15,9%	-4,9%	-7,0%	56,8%
Sous total	-1,8%	5,1%	1,9%	-3,3%	-7,8%	-4,3%
Produits fonctionnement courant	-2,9%	-5,6%	1,5%	0,5%	-7,8%	-2,6%

1.3. Charges de fonctionnement courant

Les dépenses de fonctionnement courant, qui s'élèvent en 2012 à 3 575 m€, se composent des charges à caractère général (59%), des dépenses de personnel (26%) et des reversements des produits collectés pour l'agence de l'eau (15%).

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Charges générales	2 597	2 555	2 528	2 441	2 231	2 106
+ Charges de personnel	896	856	871	930	915	918
+ Atténuation de produits	944	675	695	767	576	522
+ Autres charges de gestion	2	2	0	11	13	28
= Charges fonct. courants	4 439	4 088	4 094	4 149	3 735	3 575

Entre 2011 et 2012, elles ont diminué de 4,3%.

	Moyenne	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
	07-12					
Charges générales	-4,1%	-1,6%	-1,1%	-3,4%	-8,6%	-5,6%
Charges de personnel	0,5%	-4,5%	1,8%	6,7%	-1,6%	0,4%
Autres charges de gestion	72,7%	28,1%	-100,0%	s.o.	20,7%	110,8%
Charges fonct. courants	-4,2%	-7,9%	0,1%	1,3%	-10,0%	-4,3%

1.3.1. Charges à caractère général

En 2012, elles s'élèvent à 2 106 m€ dont 313 m€ de reversement au fonds départemental. Les charges propres s'élèvent donc à 1 793 m€ et se composent principalement des dépenses d'électricité (17%), des produits de traitement (13%), de la maintenance (5%), des frais d'administration générale (23%) et de la redevance prélèvement (13%).

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Electricite	226	232	245	255	293	306
Produits de traitement	333	260	226	209	251	240
Maintenance	146	114	136	75	85	82
Remboursement de frais	447	495	430	416	429	405
Redevance prélèvement	259	261	218	290	290	234
Autres charges propres	498	527	526	543	555	526
Sous total	1 910	1 888	1 781	1 788	1 903	1 793
Fonds départemental	687	667	746	654	328	313
Charges générales	2 597	2 555	2 528	2 441	2 231	2 106

Hors reversement au fonds départemental, les charges à caractère général ont diminué de 5,8% malgré l'augmentation des dépenses d'électricité, cette baisse résultant principalement de la diminution de la redevance prélèvement.

	Moyenne	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
	07-12					
Electricite	6,2%	2,4%	5,9%	3,8%	15,2%	4,3%
Produits de traitement	-6,4%	-22,0%	-12,9%	-7,5%	19,9%	-4,5%
Maintenance	-10,9%	-21,9%	18,8%	-45,0%	14,2%	-3,3%
Remboursement de frais	-1,9%	10,6%	-13,0%	-3,3%	3,0%	-5,5%
Redevance prélèvement	-2,0%	0,8%	-16,5%	33,0%	0,0%	-19,3%
Autres charges propres	1,1%	5,8%	-0,2%	3,3%	2,2%	-5,2%
Sous total	-1,2%	-1,1%	-5,7%	0,4%	6,5%	-5,8%
Fonds départemental	-14,5%	-2,9%	11,9%	-12,4%	-49,8%	-4,6%
Charges générales	-4,1%	-1,6%	-1,1%	-3,4%	-8,6%	-5,6%

1.3.2. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent en 2012 à 918 m€. Elles se composent essentiellement de la rémunération du personnel (72%) et des charges sociales (27%)

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Rémunération personnel	637	612	621	659	656	659
Charges sociales	239	231	235	254	252	251
CNFPT	5	5	5	5	5	5
Autres	15	7	10	11	1	3
Charges de personnel	896	856	871	930	915	918

La progression des dépenses de personnel entre 2011 et 2012 s'est limitée à 0,4%.

	Moyenne 07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Rémunération personnel	0,7%	-3,8%	1,4%	6,0%	-0,4%	0,4%
Charges sociales	1,0%	-3,4%	1,6%	8,4%	-0,9%	-0,4%
CNFPT	-1,0%	-2,6%	0,1%	7,7%	0,0%	-9,5%
Autres	-25,6%	-51,2%	41,3%	9,4%	-90,1%	205,4%
Charges de personnel	0,5%	-4,5%	1,8%	6,7%	-1,6%	0,4%

1.4. Analyse de la dette

Intérêts des emprunts

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Intérêts courus	79	53	36	25	15	8
- Intérêts récupérables	1	1	0	0	0	0
= Intérêts des emprunts	77	52	36	25	15	8

Capital des emprunts

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Capital remboursé	300	308	317	161	171	126
- Capital récupérable	8	8	8	0	0	0
= Remboursement capital	292	300	309	161	171	126

Évolution de l'encours de dette

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Encours 1er janvier	1 462	1 163	855	538	377	206
- Remboursement capital	300	308	317	161	171	126
+ Emprunt	0	0	0	0	0	0
= Encours 31/12	1 163	855	538	377	206	80

Aucun emprunt n'a été mobilisé depuis 2003, ce qui a conduit à une diminution progressive du stock de dette qui s'élève à 80 m€ au 31 décembre 2012.

Ce stock de dette se compose exclusivement de prêts à taux fixe dont le taux d'intérêt moyen s'élève à 4,1% en 2012.

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Intérêts des emprunts	77	52	36	25	15	8
÷ Encours au 1er janvier	1 462	1 163	855	538	377	206
= Taux d'intérêt moyen	5,3%	4,5%	4,2%	4,6%	4,0%	4,1%

1.5. Les investissements

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2012 à 1 272 m€ pour 440 m€ de subventions, soit une dépense nette de 832 m€. Ce niveau est inférieur à la dépense nette moyenne réalisée sur les six dernières années (1 320 m€), ce qui s'explique par le fait que le déplacement de la prise d'eau était quasi intégralement payé en 2011.

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dépenses d'investissement	1 170	671	2 190	3 376	1 577	1 272
- Subvention d'investissement	0	12	170	501	1 216	440
= Dépenses nettes	1 170	659	2 020	2 875	361	832

Les principales opérations ayant donné lieu à mandatement en 2012 ont été :

- Le gros entretien du réseau (369 m€) ;
- La suppression des branchements plomb (325 m€) ;
- Le gros entretien de l'usine et des château d'eau (336 m€) ;
- L'étude du schéma directeur (184m€)

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Gros entretien réseau	583	341	177	381	634	369
Entretien usine et châteaux d'eau	282	136	194	193	0	336
Branchements plomb	252	60	383	485	113	325
Déplacement prise d'eau	0	0	1 307	2 121	269	22
Débitmètres	0	0	0	0	286	0
Etude schéma directeur	0	0	0	50	21	184
Autres	52	134	130	146	255	35
Total investissements	1 170	671	2 190	3 376	1 577	1 272

A ces dépenses, il convient d'ajouter les dépenses d'investissement qui ont été engagées mais pas mandatées, lesquelles s'élèvent à 601 m€ dont :

- Le gros entretien du réseau (297 m€) ;
- L'étude du schéma directeur (103 m€).

Financement de l'investissement

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Epargne nette	1 342	1 424	1 205	1 281	1 486	1 450
+ Cessions	0	0	0	2	0	0
+ Subventions	0	12	170	501	1 216	440
+ Emprunt	0	0	0	0	0	0
= Financement des invest.	1 342	1 435	1 376	1 784	2 702	1 890
- Dépenses d'investissement	1 170	671	2 190	3 376	1 577	1 272
= Variation excédent de clôture	172	764	-815	-1 592	1 125	618

L'épargne nette (1 450 m€) et les subventions (440 m€) ont largement couvert les dépenses d'investissement (1 272 m€) amenant a une augmentation de l'excédent global de clôture.

2. BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

2.1. Synthèse

Il ressort du compte administratif 2012 du budget de l'assainissement une situation financière satisfaisante :

- la capacité d'autofinancement s'élève à 1 068 m€ et est en progression par rapport à 2012,
- La capacité de désendettement inférieure à quatre années.

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Produits fonctionnement courant	4 085	4 684	4 000	4 379	4 301	4 676
- Charges fonctionnement courant	2 285	2 590	2 621	2 661	2 714	2 724
= Excédent brut courant	1 800	2 094	1 378	1 718	1 588	1 952
+ Produits exceptionnels	24	8	0	93	1	0
- Dépenses exceptionnelles	20	24	48	167	28	53
= Epargne de gestion	1 804	2 078	1 330	1 644	1 560	1 899
- Intérêts de la dette	131	108	87	71	181	241
= Epargne brute	1 673	1 970	1 243	1 572	1 379	1 657
- Remboursement de capital	397	417	426	448	512	590
= Epargne nette	1 276	1 553	817	1 125	867	1 068
<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Epargne nette	1 276	1 553	817	1 125	867	1 068
+ Cessions	0	0	0	0	0	0
+ Subventions	452	1 045	10	1 704	2 908	1 784
+ Emprunt	0	0	0	2 000	3 500	0
= Financement des invest.	1 728	2 598	828	4 829	7 275	2 851
- Dépenses d'investissement	3 050	1 276	1 561	8 428	5 036	2 745
= Variation excédent de clôture	-1 322	1 322	-733	-3 600	2 239	106
<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Excédent global de clôture n-1	1 000	-322	1 000	267	-3 333	-1 094
+ Variation excédent de clôture	-1 322	1 322	-733	-3 600	2 239	106
= Excédent global de clôture n	-322	1 000	267	-3 333	-1 094	-988
- Reports en dépense						499
+ Reports en recette						2 346
= Excédent global de clôture net						859

2.2. Produits de fonctionnement courant

En 2012, les produits de fonctionnement courant s'élèvent à 4 676 m€ dont 433 m€ de prélèvement pour l'agence de l'eau.

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Produits d'exploitation	3 634	3 717	3 615	3 925	3 880	4 213
Autres produits	451	640	1	1	2	30
Sous total	4 085	4 356	3 616	3 926	3 881	4 243
Redevance modernisation	0	328	383	453	420	433
Produits fonctionnement courant	4 085	4 684	4 000	4 379	4 301	4 676

Les produits d'exploitation ont progressé de 8,6% en 2012 principalement en raison de l'augmentation des recettes en provenance du SMACEL.

	Moyenne 07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Produits d'exploitation	3,0%	2,3%	-2,7%	8,6%	-1,1%	8,6%
Autres produits	-41,7%	42,0%	-99,8%	-0,9%	12,2%	1868,7%
Sous total	0,8%	6,7%	-17,0%	8,6%	-1,1%	9,3%
Produits fonctionnement courant	2,7%	14,7%	-14,6%	9,5%	-1,8%	8,7%

2.3. Charges de fonctionnement courant

Les dépenses de fonctionnement courant, qui s'élèvent en 2012 à 2 724 m€, se composent des charges à caractère général (55%), des dépenses de personnel (33%) et des reversements des produits collectés pour l'agence de l'eau (11%).

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Charges générales	1 431	1 336	1 359	1 322	1 510	1 511
+ Charges de personnel	853	871	864	885	866	887
+ Atténuation de produits	0	382	398	445	331	308
+ Autres charges de gestion	1	1	0	9	7	19
= Charges fonct. courants	2 285	2 590	2 621	2 661	2 714	2 724

Elles ont progressé de 0,4%, la hausse des charges à caractère général s'étant limitée à 0,1%

	Moyenne 07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Charges générales	1,1%	-6,7%	1,8%	-2,7%	14,2%	0,1%
Charges de personnel	0,8%	2,2%	-0,8%	2,5%	-2,2%	2,4%
Autres charges de gestion	77,7%	27,3%	-100,0%	s.o.	-15,3%	158,3%
Charges fonct. courants	3,6%	13,4%	1,2%	1,5%	2,0%	0,4%

2.3.1. Charges à caractère général

En 2012, les charges à caractère général s'élèvent à 1 511 m€ et se composent principalement des dépenses d'électricité (30%), des produits de traitement (13%), de la maintenance (8%) et les frais d'administration générale (19%).

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Electricité	328	342	365	386	422	460
Produits de traitement	189	181	170	151	178	199
Maintenance	179	129	133	106	179	120
Remboursement de frais	231	258	272	265	274	294
Autres charges propres	504	426	420	414	457	438
Charges générales	1 431	1 336	1 359	1 322	1 510	1 511

Elles ont progressé de 0,1% malgré une hausse de 9% de l'électricité et de 12% des produits de traitement ceci principalement en raison de la diminution des dépenses d'entretien et de maintenance.

	Moyenne 07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Electricité	7,0%	4,1%	6,8%	5,9%	9,3%	9,0%
Produits de traitement	1,0%	-4,1%	-6,2%	-11,3%	18,0%	11,6%
Maintenance	-7,7%	-27,8%	2,8%	-20,3%	69,4%	-33,2%
Remboursement de frais	4,9%	11,5%	5,4%	-2,2%	3,2%	7,4%
Autres charges propres	-2,7%	-15,5%	-1,3%	-1,5%	10,3%	-4,0%
Charges générales	1,1%	-6,7%	1,8%	-2,7%	14,2%	0,1%

2.3.2. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent en 2012 à 887 m€. Elles se composent de la rémunération du personnel (72%) et des charges sociales (27%)

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Rémunération personnel	605	621	622	636	623	641
Charges sociales	228	232	231	236	235	239
CNFPT	9	9	1	4	5	5
Autres	11	10	9	9	3	3
Charges de personnel	853	871	864	885	866	887

Elles ont progressé de 2,4 % par rapport à 2012.

	Moyenne	07-12	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Rémunération personnel	1,1%	2,5%	0,3%	2,2%	-2,1%	2,8%	
Charges sociales	1,0%	1,8%	-0,5%	2,2%	-0,2%	1,6%	
CNFPT	-12,0%	1,3%	-83,6%	172,0%	25,9%	-7,2%	
Autres	-23,9%	-8,3%	-6,9%	-0,2%	-70,9%	3,0%	
Charges de personnel	0,8%	2,2%	-0,8%	2,5%	-2,2%	2,4%	

2.4. Analyse de la dette

Intérêts des emprunts

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Intérêts courus	132	109	88	72	181	241
- Intérêts récupérables	1	0	0	0	0	0
= Intérêts des emprunts	131	108	87	71	181	241

Capital des emprunts

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Capital remboursé	398	418	427	449	513	590
- Capital récupérable	1	1	1	1	1	0
= Remboursement capital	397	417	426	448	512	590

Évolution de l'encours de dette

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Encours 1er janvier	2 666	2 268	1 850	1 424	2 975	5 961
- Remboursement capital	398	418	427	449	513	590
+ Emprunt	0	0	0	2 000	3 500	0
= Encours 31/12	2 268	1 850	1 424	2 975	5 961	5 371

Le stock de dette se compose exclusivement de prêts à taux fixe dont le taux d'intérêt moyen s'élève à 4% en 2012.

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Intérêts des emprunts	131	108	87	71	181	241
÷ Encours au 1er janvier	2 666	2 268	1 850	1 424	2 975	5 961
= Taux d'intérêt moyen	4,9%	4,8%	4,7%	5,0%	6,1%	4,0%

2.5. Les investissements

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2012 à 2 745 m€ pour 1 784 m€ de subventions, soit une dépense nette de 962 m€. Ce niveau est inférieur à la dépense nette moyenne réalisée sur les six dernières années (2 365 m€) dans la mesure où nous sommes à la fin de chantiers importants (extension de la station d'épuration et construction d'un bassin de pollution).

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dépenses d'investissement	3 050	1 276	1 561	8 428	5 036	2 745
- Subvention d'investissement	452	1 045	10	1 704	2 908	1 784
= Dépenses nettes	2 598	231	1 551	6 724	2 127	962

Les principales opérations ayant donné lieu à mandatement en 2012 ont été :

- L'extension de la station d'épuration (1 560 m€) ;
- Le bassin de pollution du Bourny (716 m€) ;
- Le gros entretien du réseau (323 m€).

en milliers d'euro	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Station d'épuration	1 938	859	1 097	7 217	2 771	1 560
Bassin pollution Bourny	0	0	26	786	1 788	716
Gros entretien réseau	256	172	254	172	362	323
Station refoulement St Nicolas	708	0	0	0	0	0
Autres	148	245	184	254	115	146
Autres	3 050	1 276	1 561	8 428	5 036	2 745

A ces dépenses, il convient d'ajouter les dépenses d'investissement qui ont été engagées mais pas mandatées, lesquelles s'élèvent à 470 m€ dont :

- L'extension de la station d'épuration (101 m€) ;
- Le gros entretien du réseau (197 m€).

Financement de l'investissement

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Epargne nette	1 276	1 553	817	1 125	867	1 068
+ Cessions	0	0	0	0	0	0
+ Subventions	452	1 045	10	1 704	2 908	1 784
+ Emprunt	0	0	0	2 000	3 500	0
= Financement des invest.	1 728	2 598	828	4 829	7 275	2 851
- Dépenses d'investissement	3 050	1 276	1 561	8 428	5 036	2 745
= Variation excédent de clôture	-1 322	1 322	-733	-3 600	2 239	106

Les investissements engagés ont été financés par autofinancement (39%) et des subventions (61%).

<i>en milliers d'euro</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Excédent global de clôture n-1	1 000	-322	1 000	267	-3 333	-1 094
+ Variation excédent de clôture	-1 322	1 322	-733	-3 600	2 239	106
= Excédent global de clôture n	-322	1 000	267	-3 333	-1 094	-988
- Reports en dépense						499
+ Reports en recette						2 346
= Excédent global de clôture net						859

3. BUDGET PARKINGS

Ce budget a été créé à compter du 1^{er} janvier 2009 pour retracer les opérations financières des parkings assujettis à la TVA.

Les recettes d'exploitation (422 m€) ont permis de financer les charges de fonctionnement courant hors annuité de la dette (287 m€).

Une subvention en provenance du budget principal a permis de financer une part de l'annuité de dette et de couvrir les dotations aux amortissements nettes (314 m€) ces dernières étant supérieures au remboursement en capital de la dette (216 m€).

<i>en milliers d'euro</i>	2009	2010	2011	2012
<i>Produits d'exploitation</i>	385	399	429	422
+ <i>Subvention d'exploitation</i>	234	517	487	525
= Produits fonctionnement courant	619	916	916	947
- Charges fonctionnement courant	369	355	267	287
= Excédent brut courant	250	561	649	660
+ Produits exceptionnels	0	0	19	0
- Dépenses exceptionnelles	0	1	0	0
= Epargne de gestion	250	560	667	660
- Intérêts de la dette	166	350	353	346
= Epargne brute	84	210	314	314
- Remboursement de capital	84	186	206	216
= Epargne nette	0	24	108	99
<i>en milliers d'euro</i>	2009	2010	2011	2012
Epargne nette	0	24	108	99
+ Subventions	0	0	0	0
+ Emprunt	3 240	300	0	0
= Financement des invest.	3 240	324	108	99
- Dépenses d'investissement	2 920	608	8	7
= Variation excédent de clôture	320	-284	100	91
	2009	2010	2011	2012
Excédent global de clôture n-1	0	320	35	135
+ Variation excédent de clôture	320	-284	100	91
= Excédent global de clôture n	320	35	135	227
- Reports en dépense			33	0
+ Reports en recette			0	0
= Excédent global de clôture net	320	35	102	227
<i>en milliers d'euro</i>	2009	2010	2011	2012
Epargne brute	84	210	314	314
Dotations aux amortissements	0	294	314	314
Ratio de couverture	s.o.	0,7	1,0	1,0